## Lettre de Contrat

Je soussigné (nom, prénom, qualité)....., agissant au nom de (nom de l'Autorité Contractante),

Vu l'expression de besoins de *(nom de l'Autorité Contractante)*, figurant dans la première partie (pièce N°1), du présent dossier et les conditions, y relatives

Vu l'offre du soumissionnaire ... (nom, adresse et Numéro d'identification national du soumissionnaire individuel retenu ou du représentant de société)... figurant dans la deuxième pièce du dossier.

Vu le procès-verbal d'évaluation des offres établi par la Commission en date du ... (date, mois, année).

Le délai d'exécution des travaux est de (indiquer le délai) à compter de la date de signature de la présente Lettre de Contrat par (nom de l'Autorité Contractante), et son acceptation par l'entrepreneur, acceptation qui en vaut également notification.

Le contrôle des travaux sera assuré pour le compte de (nom de l'Autorité Contractante), par Mr (Indiquer le nom complet et les coordonnées téléphoniques et électroniques du contrôleur désigné).

La réception des travaux sera prononcée en présence de l'entrepreneur, par commission comprenant messieurs :

- .....Président,
- ....Membre,

Elle sera constatée par un procès-verbal de ladite commission. Il est précisé que par la signature du présent Contrat, le soumissionnaire déclare avoir connaissance des clauses d'interdiction des manœuvres frauduleuses, collusoires et de corruption, telles que définies ci-dessous, et s'engage expressément à les respecter.<sup>1</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Dans le cadre de ses contrats, *(nom de l'Autorité Contractante)*, et ses bailleurs de fonds et donateurs ont pour principe d'exiger des contractants, le respect des normes d'éthique les plus strictes lors de la sélection des entrepreneurs et de l'exécution desdits contrats. En vertu de ce principe :

Est considéré coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité;

Fait à	
Leet ont signé ;	
Le signataire au nom de l'Autorité Contractante	L'Entrepreneur
Signature	Signature

Aux fins des clauses ci-dessus, le terme « une autre personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un contrat de (nom de l'Autorité Contractante). Dans ce contexte, ce terme inclut le personnel des bailleurs de fonds et donateurs et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation des contrats ou les examinent. Aux fins de la présente clause, le terme « personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un contrat de (nom de l'Autorité Contractante), les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du contrat, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influer sur l'attribution du contrat ou son exécution.

Aux fins de la présente clause, le terme « personnes ou entités » fait référence à toute personne ou entité qui participe au processus d'attribution des contrats, soit en tant que potentiel attributaire, soit en tant qu'agent public, et entreprend d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif. Aux fins de la présente clause, le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des contrats ou à leur exécution.

se livre à des «manœuvres frauduleuses» quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation;

se livrent à des «manœuvres collusoires» les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités;